

# TELLIN



#187

## L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - AOÛT 2020



Église de Grupont - Photo prise par Anne-Catherine LARDINOIS





**BUREAU LIBERT**  
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin  
Tél. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03  
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB  
[info@assurances-libert.be](mailto:info@assurances-libert.be)

20 ans  
d'expérience



Tél: 084 36 87 44  
Gsm: 0471 82 68 11  
24h/24 - 7J/7

Mail:  
[cflwh@outlook.be](mailto:cflwh@outlook.be)

Calculez votre prime d'assurance  
[www.centre-funeraire-wauthy.be](http://www.centre-funeraire-wauthy.be)

Funérarium:

Rue Sous-le-Château, 1C

Bureau:

Square Crépin, 6  
5580 Rochefort

Avis nécrologiques et espace  
condoléances GRATUITS:  
[www.enaos.be](http://www.enaos.be)

Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants  
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl

## Mini Market de Tellin



Ouvert  
du lundi au samedi de 8 à 19h  
et le dimanche de 8 à 12h

**Boevé Romain**

Gérant

084/366 790

Sprl tellindis

TVA 0698 889 750

BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29  
6927 Tellin  
[market.tellin@icloud.com](mailto:market.tellin@icloud.com)

**Outillages Gruslin sprl**

**Matériels - Outillages de jardin et Forestiers - Remorques**

☎ 084 36 63 77  
☎ 6927 TELLIN  
✉ [jullengruslin@skynet.be](mailto:jullengruslin@skynet.be)

SPECIALISTE ROBOT TONDISE

Husqvarna  
CFMOTO  
ISEKI  
GTM  
HONDA  
efca

## Vidange - Débouchage



Inspection par caméra • Détection par sonar  
Localisation mauvaise odeur  
Relevé réseau d'égouttage

**0473 17 58 03**

Lavaux-Sainte-Anne (Rochefort) - [info@vdl-services.be](mailto:info@vdl-services.be) - [www.vdl-services.be](http://www.vdl-services.be)



**Rita Schiltz**

Infirmière à domicile

Rue Général Baron Jacques, 24  
6927 Grupont

[rita.schiltz@infirmieretellin.be](mailto:rita.schiltz@infirmieretellin.be)

**Tel : 084/77.90.22**

**GSM : 0479/57.81.43**

**WELLIMMO**

AGENCE IMMOBILIÈRE

Achat

Vente

Location

Estimations gratuites

**Contactez-nous**

[www.wellimmo.be](http://www.wellimmo.be)  
+32 487 76 21 22  
[vente@wellimmo.be](mailto:vente@wellimmo.be)



Infirmière de proximité  
Commune de Tellin

**LECLERE Catherine**

Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55  
6927 Tellin

[cathphil.wil@hotmail.fr](mailto:cathphil.wil@hotmail.fr)

**0472 20 04 01**

# SOMMAIRE

## ADMINISTRATION

- 3..... Le mot du Bourgmestre
- 4..... 21 juillet – Discours du Bourgmestre
- 5..... Reflets de la majorité
- 6..... Écho de la minorité (Vivreensemble)
- 6..... Écho de la minorité (LetsGo)
- 7..... Mesures prises lors du CNS du 27 juillet
- 8..... Covid Event Risk
- 9..... Le Groupe Idelux soutient les TPE et les indépendants
- 9..... Date de validité des permis de conduire format carte bancaire

## C.P.A.S.

- 10..... Recrutement d'un directeur général

## ENVIRONNEMENT

- 11..... Hébergements touristiques – Rappel
- 12..... Le frelon asiatique

## EXTRASCOLAIRE

- 13..... Accueil extra-scolaire – Saison 2020-2021
- 13..... Appel pour l'aide aux devoirs

## AGENDA

- 14..... Les manifestations et festivités à venir

## DIVERS

- 15..... Livre « La Bataille de Bure »
- 15..... Télé-Accueil – Formation des bénévoles

# LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères Tellinoises, chers Tellinois,

Nous voici au cœur des vacances d'été.

Nous avons tous espéré qu'elles amèneraient avec elles la fin de la pandémie du Covid-19.

Malheureusement, il n'en est rien. Le virus ne prend pas de vacances.

En de nombreux endroits il reprend vigueur et continue à prélever son lot de victimes.

Il convient plus que jamais de rester vigilant et, à cette fin, le port du masque a été rendu obligatoire dans les lieux publics tels que les magasins, les cinémas, les musées... etc.

L'attitude de l'ensemble de notre population depuis le début de la crise a été exemplaire et je vous en félicite tous, individuellement, et vous encourage vivement à continuer de faire front avec les armes dont vous disposez : le bon sens, la prudence, la solidarité et le respect d'autrui.

Dans cet esprit, les grandes manifestations estivales ont dû être annulées.

Il est difficile en effet, dans de tels rassemblements de conserver la distanciation et la retenue nécessaires à la protection individuelle contre la contagion.

Je remercie ici une nouvelle fois toutes les associations qui ont accepté et même souvent proposé de renoncer à l'organisation de ce qui est bien souvent LEUR évènement annuel.

Leur patience et leur abnégation permettront à tous de retrouver au plus vite les habitudes festives... d'avant.

Le 21 juillet, nous avons maintenu le TE DEUM qui a été célébré en l'église de Tellin, dans le respect des mesures sanitaires imposées par la situation.

Mais, malgré tout cela, il nous arrive de bonnes nouvelles!

Le plan d'infrastructure a été dévoilé et il reprend plusieurs chantiers concernant notre entité.

Le projet d'aménagement de la traversée de Bure a été retenu, ainsi que des projets de réhabilitation de plusieurs tronçons de l'autoroute E411 entre Transinne et Wellin.

De tout cela notre commune sortira grandie!

Croisons les doigts pour qu'il en soit de même avec l'aménagement de la Maison rurale et la rénovation de la salle Concordia, projets que nous avons introduits dans le cadre du PCDR

Leur réalisation offrirait un réel soutien à la vie économique, sociale et associative locale.

Enfin, ayez une pensée pour l'eau. Les quelques pluies tombées ces derniers jours n'ont pas suffi pour relever les niveaux qui restent à un seuil alarmant. Soyez économes et réfléchis.

Profitez bien de vos vacances, ressourcez-vous, profitez de la nature, dans le respect de tous, comme vous savez si bien le faire!



Y. DEGEYE., Bourgmestre

## DISCOURS DU 21 JUILLET

Mesdames et Messieurs les mandataires politiques,  
Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,  
Chers citoyens,  
Chers amis,

Je tiens tout d'abord, au nom de la Commune de Tellin, à vous remercier toutes et tous pour votre présence. C'est un Te Deum très particulier que nous vivons aujourd'hui. Les espaces qui vous séparent en constituent la preuve.

Le confinement et la distanciation sociale sont contraires à la nature humaine.

Le Covid19 a bouleversé nos vies familiales, professionnelles et sociales et nous a privés, dans ces mêmes domaines, des rencontres et des échanges qui font la richesse de nos existences.

Dans ce contexte, et alors que la Belgique revoit les modalités de son déconfinement, je suis particulièrement ému et heureux de partager avec vous cette célébration de notre fête nationale.

Il y a un an, à la même date et ici même, je vous faisais part de ma fierté d'être Belge en énonçant notre devise nationale. L'union fait la force.

La crise sanitaire à laquelle nous avons été et sommes toujours confrontés a amené les responsables politiques de notre pays, que ce soit au niveau fédéral ou régional, à mettre cette devise en pratique.

Ainsi, dès le 12 mars dernier, la Belgique est entrée en « phase fédérale de gestion de crise ».

Unis dans l'adversité, nos dirigeants se sont montrés capables de s'asseoir autour d'une table et de réfléchir ensemble aux dispositions à prendre dans l'urgence.

Nul n'a pensé, en ces circonstances, à tirer la couverture de son côté ou à tenter de s'attribuer un quelconque mérite. Les attaques entre formations politiques ont laissé la place à une belle unité.

L'ennemi commun, d'une puissance inversement proportionnelle à sa taille, a contraint nos dirigeants à se serrer les coudes

Certes, tout n'a pas été parfait, mais il faut se rendre compte que la situation était inédite.

La critique a posteriori est simple et d'une triste facilité.

Je tiens quant à moi à saluer ici le courage de toutes celles et ceux qui se sont engagés dans ce combat complexe contre un ennemi dont ils savaient si peu

de choses.

Je pense ici aux mandataires de tous bords et à tous les niveaux de pouvoir qui, en fonction de leurs prérogatives, ont pris des décisions et des dispositions visant toujours les intérêts de la population.

Je pense également à celles et ceux qui, spontanément et bénévolement, ont contribué à la mise en œuvre de ces dispositions

Je pense aussi aux personnes qui se sont montrées attentives aux plus faibles, aux plus démunis, aux personnes isolées et à nos aînés, pour les aider à traverser cette période compliquée, que ce soit en leur apportant une aide logistique ou simplement, par leur présence et leurs paroles, un précieux soutien psychologique. Ils ont par là même posé des actes citoyens qui méritent d'être soulignés en ce jour de fête nationale.

Enfin, je voudrais exprimer toute mon admiration et toute ma gratitude à l'égard du personnel soignant qui s'est investi sans compter et, au départ, sans disposer des protections adéquates, dans un combat sans merci et ô combien dangereux.

Le Covid 19, cet adversaire sournois et insidieux, nous a contraints d'annuler une partie des cérémonies liées à la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Je voudrais aujourd'hui revenir sur cette page importante de notre histoire.

Il est important que nous gardions en mémoire les événements de cette période ainsi que ceux qui en ont été les acteurs.

Il est capital que nous en informions les plus jeunes. Il faut que chacun reste conscient de la violence des combats menés pour défendre la liberté dont nous jouissons actuellement et des souffrances qui y ont été associées. Celles et ceux qui en ont été témoins nous quittent malheureusement peu à peu. Nous avons le devoir de relater leurs témoignages aux générations qui nous suivent.

Je remercie à cet égard la cellule locale de la FNC pour sa collaboration riche et précieuse à la transmission de la mémoire au sein de nos écoles.

Rappelons-nous que c'est le 6 juin 1944, après déjà plusieurs années d'une guerre effroyable, que les alliés ont débarqué en Normandie.

L'ennemi était coriace, et il fallut attendre le deux septembre pour qu'une première grande ville belge, Mons, soit libérée.

En nos contrées, c'est durant les mois de décembre 1944 et janvier 1945 que se livrèrent de terribles combats au terme desquels les allemands furent repoussés...

Je tiens à exprimer une fois encore toute la gratitude de notre commune et de notre population à l'égard de tous les soldats venus nous libérer.

Je voudrais, à ce stade de mon allocution, vous demander une minute de recueillement pour les victimes de cette guerre ainsi que pour les victimes du Covid 19.

Ces combats, bien que très différents, nous rappellent le caractère fragile et éphémère de notre existence.

Merci.

## LE REFLET DE LA MAJORITÉ.

Après une interruption due au coronavirus, les conseils communaux ont pu reprendre leurs séances.

Le dernier en date a consisté en grande partie en la présentation des comptes 2019, ce qui a suscité des débats, animés par moments !

Comme l'a dit le directeur financier, en comparaison aux chiffres présentés dans d'autres communes avoisinantes, l'entité de Tellin n'a pas à rougir de sa situation.

Certes, une fois de plus, les ventes de bois n'ont pas été à la hauteur de nos espérances et comme elles constituent en grande partie les ressources sur lesquelles nous pouvons compter, leur faiblesse nous incite à la prudence. C'est pour cela que les dépenses ont été réduites de manière drastique au cours de l'exercice 2019 de telle sorte que l'impact de ce déficit de rentrées a été en grande partie amorti.

Ce bois, que nous ne vendons pas aujourd'hui, ne part pas aux oubliettes. Il subsiste et est entretenu dans le but d'une valorisation future.

L'évaluation de ce patrimoine forestier nous est remise ponctuellement par le DNF et c'est sur base de ces chiffres réalistes que peut être élaboré un budget futur.

Il est évident que nous devons rester circonspects et que tout projet doit être analysé sous la loupe de l'économie et des subventions.

Enfin, pour en revenir à la lutte contre le Covid19, je vous invite à respecter scrupuleusement les règles édictées par notre conseil national de sécurité.

Celles-ci ne seront efficaces que si elles sont appliquées par l'ensemble de la population que nous sommes. Il s'agit d'un combat collectif qui sera certainement long.

Ceci me ramène tout naturellement à notre devise nationale : l'union fait la force !!

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne fête nationale.

Vive la Belgique, vive le Roi !!

*Le Bourgmestre,  
DEGEYE Yves*

Nous tenons à rester une commune dynamique, une commune qui va de l'avant.

Ce qui soude un couple, ce sont les rêves qu'il projette, ce qui rend une commune vivante, ce sont les projets dont elle rêve, et qu'elle réalise.

Soyez sûrs que nous sommes attentifs et qu'il n'est pas question de dilapider l'argent public.

Des projets, nous en avons et nous mettrons toute notre énergie et notre réflexion à leur réalisation, pour le bien de notre génération, mais également en pensant à ceux qui nous suivront.

Nous sommes au beau milieu des vacances et, à cette heure, nul ne peut prédire la situation sanitaire de la rentrée scolaire.

D'aucuns disent que l'école se fera en partie à distance, mais rien n'est encore certain.

Quels que soient les modes opératoires à mettre en place, la majorité et les enseignants feront en sorte de proposer à nos enfants l'instruction adaptée en respectant leur santé.

Passez de bonnes vacances !

*Yves Degeye, Frédéric Clarinval, Freddy Laurent, Natacha Rossignol, Rudy Moisse, Thierry Martin.*

## ÉCHO DE LA MINORITÉ (VIVRENSEMBLE)

Lors du conseil communal de juin il était demandé de décider du maintien en l'état des cours de natation donnés aux enfants uniquement de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année primaire. Sachant que la Fédération Wallonie Bruxelles, qui régit les compétences de base à atteindre, impose par sa circulaire 4237 du 13/12/12 que « *L'élève devra adapter une attitude de sécurité en milieu aquatique, qu'il devra pouvoir flotter, se propulser et nager en fin de sixième primaire* », vu que le collège, malgré nos mises en garde, a délibérément décidé d'ignorer le prescrit de cette circulaire, au stade actuel vu l'impossibilité en résultant de répondre à ces impératifs Vivrensemble a voté **NON** à cette demande.

Toujours lors du même conseil il était demandé d'avaliser les comptes communaux 2019. Certains de ceux-ci connaissent une évolution préoccupante malgré une prise en charge reconnue proactive de la majorité. Néanmoins, vu que les remarques de la minorité ont été parfois ignorées, dans d'autres cas brocardées et finalement souvent soumises à des réactions particulièrement émotionnelles et vu que le fonds monétaire international prêche pour tous les niveaux de pouvoir dès 2020 les pires conséquences économiques et financières suite à la pandémie, Vivrensemble, pour inciter la majorité à prendre dès maintenant les devants a voté l'**ABSTENTION** pour ces comptes 2019 et sera particulièrement critique lors du vote du budget 2021.

Toujours suite aux conséquences économiques présentes et surtout à venir la ministre Céline Tellier, responsable de l'octroi des subsides dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, a imposé un moratoire à toute demande communale actuelle et future de subsidiations afin d'en analyser drastiquement la pertinence, la plus-value et la faisabilité. Bien que regrettant les répercussions que cela pourrait représenter pour notre commune Vivrensemble ne peut que, contrairement à d'autres, se féliciter d'une gestion wallonne responsable des deniers publics car comme l'a dit Winston Churchill « Mieux vaut anticiper et prendre le changement par la main avant qu'il vous prenne par la gorge »

Bien conscient et assumant pleinement son rôle de contre-pouvoir d'opposition face à une majorité omnipotente Vivrensemble sera toujours à votre écoute pour pérenniser la vie économique, sociale et culturelle de chacun de nos concitoyens.

Vivrensemble vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée. Nous vous incitons toujours à la plus grande prudence car comme l'a rappelé Antonio Guterres, secrétaire général de l'Organisation Mondiale de la Santé sanitaire « **LE PIRE POURRAIT ÊTRE A VENIR** ».

*Françoise Boevé-Anciaux.  
Bernard Bruwier.*

## ÉCHOS DE LA MINORITÉ (LETSGO)

**Soyons « Cartésien », restons « Terre à Terre »...**

Les conseils communaux ont repris de manière démocratique et nous avons pu donner notre avis sur les comptes de l'année 2019.

Malgré une **perte** à l'exercice propre pour l'année 2019 de **moins 78.880,-€**, LETSGO reste positif.

LETSGO met à l'actif (points positifs) au niveau des finances :

- L'amélioration du Cash-flow qui passe de 0.37 à 0.70
- La belle diminution de la charge des taux d'emprunts
- La performance dans l'évolution des créances à recevoir
- Une amélioration quant au niveau de la perte

annuelle

**Mais des efforts restent à réaliser** & LETSGO met au passif (points négatifs) :

- Le très mauvais tableau de bord (Budget) permettant une saine gestion
- La difficulté à générer une meilleure trésorerie

**Nous nous effrayons quant à la lecture du résultat budgétaire global annoncé** qui est en 2019 de **moins 313.752,-** par rapport à **moins 81.923,-** en 2018 soit une augmentation de la perte budgétaire de 382 %.

**Effrayé, nous le sommes mais pas tant que cela** ; nous : LETSGO vous l'avions prévu lors du vote du budget 2019 lorsque l'estimation dans la vente de bois sur pieds avait été surestimée par l'ajout de 75 % des invendus de l'année antérieure & rebelotte

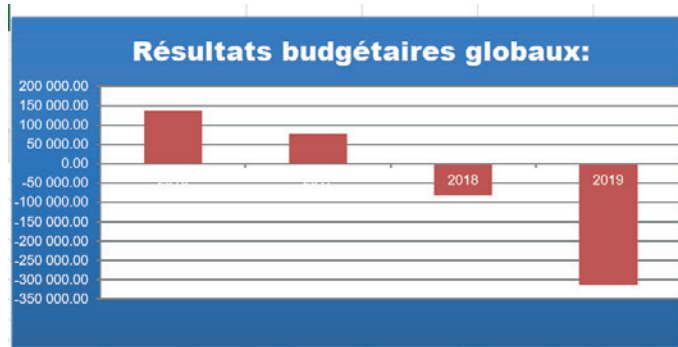
pour le budget 2020.

Certes, c'est légal ! Oui mais c'est là où la machine politicienne avec ses règles comptables et financières démunies de toutes logiques permettent aux politiciens de faire croire aux citoyens que tout va bien alors que ce n'est pas vrai.

### Soyons « Cartésien », restons « Terre à Terre »

Surévaluer un budget, c'est leurrer la population et se leurrer soi-même, le « **tableau de bord** » (le budget) qui fixe les impératifs d'une bonne et saine gestion contrôlée est complètement caduque ; preuve en est la perte de plus de 313.000.-€.

Les deux diagrammes ci-dessous vous donnent l'évolution de 2016 à 2019 des pertes budgétaires annuelles et les pertes réelles de l'exercice.



## CRISE DU COVID – MESURES PRISES LORS DU CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ DU 27 JUILLET 2020.

Le 27 juillet 2020, le Conseil National de Sécurité s'est réuni suite à l'évolution de la pandémie dans notre pays. Les chiffres repartant à la hausse les mesures prises précédemment ont été renforcées

Pour toute la durée du mois d'août, notre bulle sociale est limitée dorénavant à 5 personnes, qui seront toujours les mêmes, et ce pour un foyer tout entier et non plus par personne. Ces cinq personnes sont des gens du foyer avec qui des contacts rapprochés ont lieu

Les rassemblements non-encadrés comme les

LETSGO propose, à l'avenir, l'établissement d'un budget « Cartésien » & non pas « Politicien ».

Le futur budget doit être notre vrai tableau de bord.

Ce tableau de bord est un outil qui doit regrouper les « **vrais** » indicateurs d'activités sur un même support.

Il doit servir à tirer sur la sonnette d'alarme & doit le faire au bon moment.

Tel est le conseil de LETSGO.

Mesdames & Messieurs nos concitoyens, LETSGO tient à vous féliciter quant à la manière dont vous avez dans notre commune, tous, géré la crise liée au Coronavirus & vous demandons de redoubler de prudence à la suite de l'évolution négative du nombre de cas.

LETSGO vous souhaite une bonne fin de vacances.

Pour LETSGO

*Didier VANDERBIEST  
Jean-Pol PIRLOT*

réunions de famille ou entre amis seront limitées à 10 personnes, cette limite vaut également pour les réceptions et les banquets.

Nous vous rappelons également que depuis le 11 juillet 2020 le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 12 ans ou plus, dans les endroits suivants :

- Les magasins et centres commerciaux ;
- Les cinémas ;
- Les salles de spectacles ou de conférences ;

- Les auditoriums ;
- Les lieux de culte ;
- Les musées ;
- Les bibliothèques ;
- Les bâtiments de justice (pour les parties accessibles au public)

Les citoyens qui ne respectent pas cette obligation s'exposent à une sanction pénale.

Le respect des règles barrières sont toujours d'application à savoir

- Appliquez les mesures d'hygiène comme le lavage régulier des mains
- Favorisez les activités en extérieur.
- Apportez une attention particulière aux groupes vulnérables.
- Gardez autant que possible une distance de sécurité d'1,5 mètre.

### Formulaire - Retour de vacances

- Depuis le 1<sup>er</sup> août 2020, chaque personne qui rentre en Belgique après un séjour de plus de 48 heures à l'étranger devra remplir un formulaire d'identification Passenger Locator Form mise en ligne sur le site Internet du Ministère des Affaires Étrangères à l'adresse suivante : <https://travail.info-coronavirus.be>

### Comment ça fonctionne ?

Le formulaire doit être rempli en ligne dans les 48 heures avant votre retour en Belgique. Cela ne prend que quelques minutes. Une fois rempli, vous recevez un QR code de validation par mail : c'est la preuve que vous avez bien rempli le formulaire. Les voyageurs qui reviennent en avion doivent montrer ce QR code lors de l'embarquement.

Chaque personne revenant de l'étranger en avion ou en bateau doit obligatoirement remplir ce formulaire. Les personnes utilisant un autre moyen de transport (bus, voiture, train...) doivent également le remplir si elles ont séjourné plus de 48 heures à

l'étranger et si elles restent plus de 48 heures sur notre territoire. Les enfants de moins de 16 ans sont inscrits dans le formulaire de leurs parents. Les enfants non accompagnés doivent avoir leur propre formulaire.

Lors de votre arrivée en Belgique, si vous êtes reconnu comme un profil à risque (revenant d'une zone rouge), vous recevez un SMS vous demandant de vous isoler et de contacter un médecin. Celui-ci vous indiquera où effectuer un test. Vous recevrez automatiquement un deuxième SMS avec un coupon vous permettant d'effectuer ce test. L'isolement et le test sont obligatoires si vous revenez d'une zone rouge. Si le test est positif : l'autorité de santé de la région où vous résidez vous contactera pour effectuer le suivi de vos contacts.

Remarque pour les personnes arrivant via un transport en commun (avion, train, bateau, bus) : si une personne issue de ce transport est signalée « covid positive », les coordonnées de toutes les personnes présentes dans le même transport seront envoyées à l'autorité régionale compétente (en Belgique) ou aux autorités nationales (pour les passagers issus d'autres pays), qui pourront alors organiser très rapidement le suivi des contacts.

Si l'une des informations que vous fournissez sur le présent formulaire change dans les 14 prochains jours, vous êtes tenu de resoumettre un autre formulaire. Si vous ne disposez pas d'un numéro de téléphone portable, vous devez compléter le document suivant et en garder une copie imprimée avec vous.

### Informations complémentaires :

- Directives en matière de santé du Covid-19 sont disponibles sur [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be).
- Voyages à l'étranger : consultez le site du Service public fédéral Affaires étrangères (<https://diplomatie.belgium.be/fr>)

*REMACLE Mariane,  
Préposée au service communication*

## DÉCLARATIONS DE MANIFESTATIONS

Le COVID Event Risk permet de rendre un événement plus sûr en termes de risques liés au virus COVID.

Depuis ce 1<sup>er</sup> juillet 2020, en plus de remplir votre formulaire de déclaration de manifestation, vous devrez également vous rendre au préalable sur le

site internet <https://www.covideventriskmodel.be/> et remplir en ligne un formulaire d'analyse de risque de votre événement. Ce formulaire reprend des informations relatives à votre organisation et à l'événement que vous organisez.



Ce modèle vous permet d'obtenir des informations concernant le risque de sécurité de chaque événement dans le contexte du COVID. Le risque est indiqué à l'aide d'un label de couleur : vert, orange ou rouge. Le COVID Event Risk Model en ligne vous permet d'analyser et d'ajuster vos événements.

Vous recevrez alors par mail, le résultat de l'analyse de votre événement que vous joindrez à votre déclaration de manifestation.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de renseigner les informations correctes au sujet de

vos manifestations, votre responsabilité pouvant être engagée en cas de données erronées.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur cette nouvelle procédure sur le site internet : <https://www.covideventriskmodel.be/>

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration

*REMACLE Mariane  
Service autorisation manifestations.*

## LE GROUPE IDELUX SOUTIEN LES TPE ET LES INDÉPENDANTS DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG DUREMENT TOUCHÉS PAR LE COVID-19 !



leur trésorerie. IDELUX leur vient en aide !

**La crise du Covid-19 touche lourdement les très petites entreprises et les indépendants dans leur activité et**

En parallèle aux diverses mesures fédérales ou régionales, aux efforts consentis par les banques et les outils financiers wallons (SRIW, Sowalfin, Sogepa), IDELUX a décidé d'octroyer **des financements à hauteur de 10 000 € pour les très petites entreprises (10 ETP maximum) et les indépendants** fortement touchés par la crise.

Ces aides font partie des **14 actions concrètes du plan de relance** conçu par IDELUX et la Province de Luxembourg, en concertation avec d'autres acteurs économiques luxembourgeois (CCILB, UCM, Fédération HoReCa et syndicats).

Découvrez comment avoir accès à ces aides !

>>> Plus d'infos sur [www.investinluxembourg.be](http://www.investinluxembourg.be) > Actualités > <https://blog.investinluxembourg.be/avance-de-tresorerie-pour-tpe-et-independants>



### VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.



[www.mobilit.belgium.be](http://www.mobilit.belgium.be)

.be

# LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE TELLIN

## RECRUTE UN DIRECTEUR GENERAL (H/F)

### À 1/2 TEMPS EN STAGE, AVANT NOMINATION DEFINITIVE

#### Conditions d'admission au recrutement

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être porteur d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A ;
- être lauréat d'un examen ;
- avoir satisfait au stage.

#### Modalités d'organisation de l'examen

L'examen visé au paragraphe 5°, comporte les épreuves suivantes :

**1. Une épreuve écrite** permettant de juger la formation générale et la maturité d'esprit et d'analyse des candidats (50 points).

**2. Une épreuve d'aptitude professionnelle** permettant d'apprécier les connaissances minimales requises des candidats (100 points).

**3. Une épreuve orale** d'aptitude à la fonction et à la capacité de management permettant d'évaluer le candidat notamment sur sa vision stratégique de la fonction et sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière de gestion des ressources humaines, de management et d'organisation du contrôle interne (100 points).

Les candidats pour être déclarés lauréats doivent obtenir 50 % des points au moins à chacune des épreuves (chaque épreuve est éliminatoire) et 60 % des points au total, avoir un profil correspondant à celui recherché pour la fonction.

#### Échelle de traitement

Échelle (100 % - indice 138,01) : Minimum 34 000 € à Maximum 48 000 €

#### Candidatures

Les candidatures sont à adresser **par lettre recommandée à la Poste**, à l'attention de

Monsieur MOISSE Rudy, Président du CPAS de TELLIN, rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN

Les candidatures seront accompagnées des documents suivants :

- une lettre de candidature motivée ;
- un curriculum vitae ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- une copie du diplôme donnant accès aux emplois de niveau A ;
- s'il y a lieu, une attestation justifiant la nomination définitive dans une fonction de directeur général, directeur général adjoint.

Seules les candidatures envoyées dans les formes et délais prescrits seront prises en considération.

Les dates pour satisfaire aux conditions d'admissibilité et limite pour l'introduction des candidatures sont fixées **au 11/09/2020**. Le cachet de la Poste faisant foi.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au Centre Public d'Action Sociale, Rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN - (Téléphone 084 36 66 85 ou par mail [murielle.godet@tellin.be](mailto:murielle.godet@tellin.be)).

Par le Conseil,

*GODET M.*  
*Directrice générale ff.*

*MOISSE R.,*  
*Président.*

# RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



**Pour rappel : aucun établissement (gîte, hôtel, chambre d'hôte, airbnb, location pour minimum 1 nuit, etc.) ne peut être exploité sans attestation de sécurité-incendie (ASI).<sup>1</sup>**

## **Vers qui s'adresser pour obtenir une attestation de sécurité-incendie ?**

C'est simple, il faut simplement télécharger le formulaire disponible sur <https://www.tourismewallonie.be/securite-incendie> ou le demander auprès de votre administration communale.

Une fois rempli, ce formulaire est à adresser à la commune ainsi que les certificats de conformité conforme(s) et vierge(s) de toute infraction (installation électrique, chauffage et autres).

Suivant le type de bâtiment concerné ou la capacité maximum de personnes, une attestation de sécurité-incendie ou une attestation de contrôle simplifié<sup>2</sup> vous sera délivrée.

## **Quelle est la validité d'une attestation de sécurité-incendie ?**

En règle générale, la validité d'une A.S.I. est maintenant de 5 ans. Il y a néanmoins une exception pour les hébergements possédant une appellation protégée qui obtiennent une A.S.I. d'une validité de 10 ans.

## **Déclaration au CGT**

L'exploitant d'un hébergement touristique ne doit pas oublier de se déclarer auprès du Commissariat général au Tourisme (CGT<sup>3</sup>). Il s'identifie ainsi que l'adresse du bien, la capacité de l'hébergement et déclare respecter les 4 conditions de base imposées par le Code Wallon du tourisme, à savoir :

- Détenir une attestation de sécurité-incendie (ou de contrôle simplifié) pour l'hébergement touristique en question ;
- Ne pas avoir été condamné pénalement ;
- Posséder une assurance « responsabilité civile » ;
- Ne pas proposer une durée de séjour inférieure à 1 nuit.

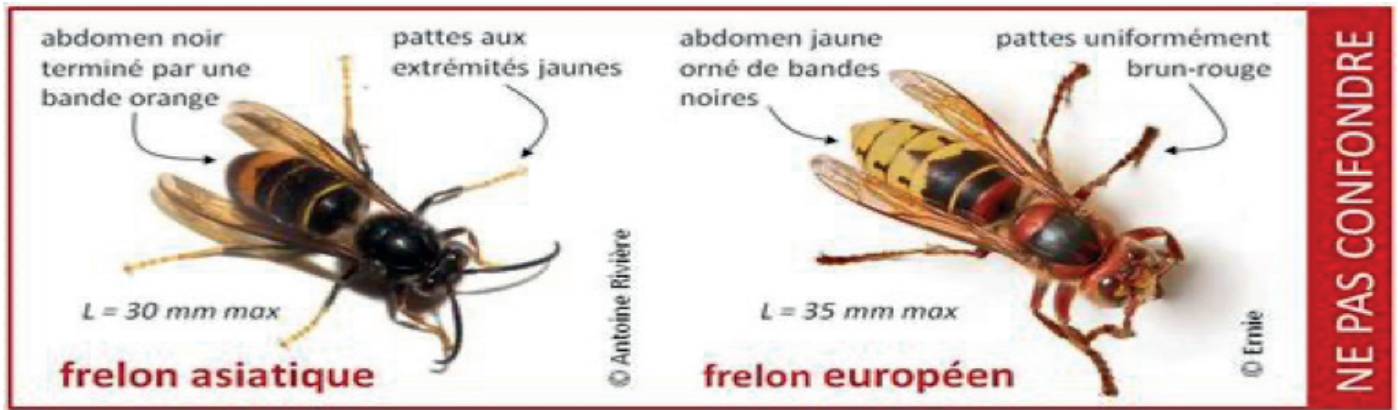
*MOORS Laura  
Employée Etat-civil-Population/ Urbanisme*

1 Cfr article 332 du Code wallon du Tourisme.

2 L'attestation de contrôle simplifié est délivrée selon certaines conditions dont notamment une capacité maximale inférieure à 10 personnes et des bâtiments constitués uniquement d'un rez-de-chaussée ou rez-de-chaussée + 1.

3 CGT : Avenue Gouverneur Bovesse 74 à 5100 Namur (Jambes).

# FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique est un insecte invasif de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 km par an. Le premier nid a été détecté en Wallonie en

2016 et les premiers cas d'attaque de ruches ont été signalés en 2017. Sa progression se poursuit en 2020, un nid a été identifié à Marlois et un à Beauraing. L'arrivée de ce nouveau prédateur pourrait fragiliser les ruchers là où il parviendrait à s'établir en forte densité.

## DENTIFICATION

### Insecte

- Ressemble à une **grande guêpe très foncée**, atteignant 3 cm de long ;
- **Un peu plus petit** que le frelon européen (V. crabro) ;
- Large bande **jaune orangé** à l'extrémité du corps ;
- **Pattes bicolores**, noires à la base et jaunes à l'extrémité.

### Nid

- **Forme sphérique** ;
- **Grande taille** (peut atteindre 80 cm de diamètre) ;
- Petite **ouverture latérale** située à mi-hauteur ;
- Souvent construit dans un arbre à **plus de 10 mètres de haut**.
- Bon à savoir ! Le nid du frelon européen est plus allongé et doté d'une large ouverture basale. Sa taille est plus modeste. Il est souvent construit dans un hangar, un grenier ou un arbre creux.

## QUE FAIRE EN CAS DE DÉTECTION DE FRELONS, OU DE NIDS DE FRELONS ?

Au moindre doute, veuillez prévenir Michel De Proft, responsable au CRA-W (GSM : 0476 76 05 32), en vue de l'identification formelle de l'espèce, puis de la neutralisation des colonies (service gratuit). L'idéal serait de lui envoyer une photo à l'adresse suivante : [m.deproft@cra.wallonie.be](mailto:m.deproft@cra.wallonie.be)

## DOCUMENTATION :

Des dépliants sont disponibles <http://biodiversite.wallonie.be/frelonAccueil> extrascolaire

# ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Année scolaire : 2020-2021



Le service de l'accueil extrascolaire organisé par le CPAS de Tellin, reprend du service dès ce 1<sup>er</sup> septembre. Si vous souhaitez connaître les activités qui sont

organisées les mercredis, lors des congés scolaires et connaître les heures et jours d'ouverture, nous vous invitons à prendre contact avec la coordinatrice du service au 084 38 76 14 ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be ou vous rendre sur le site internet de la commune dans la rubrique « enfance et éducation ».

## Service d'accueil : La Capucine

Adresse : La Capucine  
Mont du carillon 26  
6927 TELLIN  
084 38 76 14 – 0499 69 72 68 (bureau) – 084 45 76 04 (Capucine)

## APPEL POUR L'AIDE AUX DEVOIRS :

Vous avez du temps libre à consacrer aux enfants, vous souhaitez jouer avec eux, les aider, les accompagner dans la réalisation de leurs devoirs, leur donner goût à la lecture,... alors contactez-nous.

L'école des devoirs « la passerelle » recherche des bénévoles pour accompagner les enfants dans leurs devoirs et les plus jeunes dans la lecture.

### Quand ?

Le lundi et/ou le jeudi de 16h à 17h30.

### Lieu :

La passerelle, Mont du carillon 26 à Tellin

Cette activité vous intéresse ? Alors contactez sans plus attendre Stéphanie DESPAS au 084 38 76 14 le lundi- mercredi matin ou jeudi eddlapasserelle@tellin.be

Coordinatrice : VANLAERE Françoise – 0499 69 72 68

Adresse de contact : francoise.vanlaere@tellin.be

## École de devoirs : La Passerelle

Adresse : La passerelle  
Mont du carillon 26  
6927 TELLIN  
084 38 76 14

Coordinatrice : Stéphanie DESPAS

Adresse de contact :  
eddlapasserelle@tellin.be

**Inscription préalable indispensable - Places limitées.**

Ouverture les lundis et jeudis à partir du 3 octobre.

Des ateliers et activités diverses sont programmés les mercredis après-midi.



# LES MANIFESTATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR

**N'oubliez pas de communiquer vos événements à l'Office du Tourisme : [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be), 084 36 60 07**

**Suivez-nous aussi sur**  
**[www.facebook.com/officetourismedetellin](https://www.facebook.com/officetourismedetellin)**

(Sous réserve de l'évolution  
de la crise sanitaire actuelle)

## Septembre

### **Ven 04/09**

TELLIN : Grand feu

De 17h à 00h. (Org. : Jean-Paul Pirlot - 0495 58 03 07)

### **Mer 16/09**

TELLIN Festival « Les Mots Liens » : soirée contes.

Caroline Six : Le dernier mot.

Tantôt tristes, tantôt douces et légères, parfois drôles ou profondément cyniques, ces histoires vous parlent de mort, d'hommes et de femmes, de faiblesses et de failles, mais aussi d'amour et de fragilité. Au travers de mots sur la mort, nous parlerons surtout de la vie, aussi absurde mais précieuse soit-elle. « Je voulais parler de la mort, mais la vie a fait irruption, comme d'habitude » (Virginia Woolf). Tout est dit. Ou presque...

Public : adulte

De 20h à 21h, au « château rose » de Tellin

Sur réservation, participation 5 €/pers, gratuit < 12 ans (Org. : CDTC et Office du tourisme, 084 36 60 07, [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be))

### **Ven 18 au Mar 22/09**

TELLIN : Grande fête

Programme complet à venir.

(Org. : Jeunesse de Tellin, Jérôme Leclere, [contact@jeunessedetellin.be](mailto:contact@jeunessedetellin.be))

## Octobre

### **Dim 4/10**

BURE : Petite fête

Dîner de la kermesse dès 12h.

(Org. : comité Bure-Melleroy)

### **Mer 14/10**

TELLIN Festival « Les Mots Liens » : soirée contes.

Cécile Crispin et Shems : Louve.

Elle naît d'une mère louve qui ne la laisse pas grandir. Elle s'échappe de l'emprise, découvre le monde avec la naïveté d'un enfant. Elle rencontre l'homme sans savoir qui il est, fuit devant le miroir féminin. Les sens en alerte éveillent le sauvage en elle. Elle est louve, se découvre le désir d'enfanter, de transmettre de créer son clan. « Louve » traverse la vie avec les dents longues sur une proie qu'elle a choisie : sa liberté.

Public : adulte.

De 20h00 à 21h30, dans la salle de l'ancien musée de la cloche.

Sur réservation, participation 5 €/pers, gratuit < 12 ans (Org. : CDTC et Office du tourisme, 084 36 60 07, [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be))

### **Sam 31/10** :

**RESTEIGNE** : fête d'Halloween, balade fantastique dans le passé et les légendes de Resteigne.

(Org. : La Resteignoise, Yves Persoons, 0478 29 33 12)

**... et en bref pour la fin de l'année :**

### **Novembre :**

**Mer 11/11 : BURE** : commémoration de l'armistice

**Sam 14/11 : TELLIN** : Festival « A travers champs »

Journée autour de la ruralité qui nous nourrit :

Animations, expositions et projection du film « Les Agronautes »

De 14h30 à 23h. (Org. : MCFA et Office du Tourisme de Tellin)

### **Mer 18/11 : RESTEIGNE**

Festival « Les Mots Liens » : soirée contes.

Philippe Casterman : Steppenwolf et les trois petites cochonnes.

Lorsque, poursuivi par la malchance et tenaillé par la faim, le loup Steppenwolf- seul survivant de la portée- arrive chez nous, il ignore tout des nouvelles techniques de construction en vogue dans nos provinces. Traquant opiniâtrement le cochon, son mets préféré, il va de surprise en déconvenue et sa route est jalonnée de remises en question.

Public : adulte.

De 20h00 à 21h30, au château de Resteigne.

Sur réservation, participation 5 €/pers, gratuit < 12 ans (Org. : CDTC et Office du tourisme, 084 36 60 07, [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be))

### **Décembre :**

**Ven 11 et Sam 12/12 : TELLIN** : marché de Noël (Org. : Comité du Marché de Noël)

### **Mer 16/12**

**TELLIN** : Festival « Les Mots Liens » : soirée contes.

Nous, vous, tous : Dansent les mots, naissent les liens  
Soirée de clôture du festival : petits et grands, partagez avec nous vos histoires, vos chansons, vos textes et anecdotes... dans une ambiance conviviale et bon enfant. Auberge espagnole

De 20h00 à 23h00, à la fonderie de Tellin. Sur réservation, gratuit (Org. : CDTC et Office du tourisme, 084 36 60 07, [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be))

**Mar 29/12 : TELLIN** : spectacle « Noël au théâtre » à la salle Concordia à Tellin (Org. : Comité de Développement Touristique et Culturel – Office du Tourisme 084 36 60 07 - [tourisme@gmail.com](mailto:tourisme@gmail.com))

## LA 9<sup>E</sup> ÉDITION DU LIVRE « LA BATAILLE DE BURE » EST DISPONIBLE

La F.N.C. (Fédération Nationale des Combattants) de Tellin, section de Bure est heureuse de vous annoncer que la 9<sup>e</sup> édition de « La Bataille de Bure » est disponible. Vous êtes intéressé(e)s ? Vous pouvez prendre contact avec :

Madame Godelieve Chapparr au 0475 71 75 75

ou Françoise Wathelet 0473 67 48 39

Nous vous remercions.

*La F.N.C.*

## TÉLÉ-ACCUEIL - FORMATION DES BÉNÉVOLES

Depuis plus de quarante ans, le centre de Télé-Accueil Luxembourg, service d'aide par téléphone, est à l'écoute des habitants de notre province. Accessible 24h/24 via son numéro gratuit 107, l'ASBL reçoit chaque jour, dans l'anonymat, une trentaine d'appels de personnes en difficulté.

Lors de ces appels, les thèmes abordés sont très variés mais certains sujets sont plus fréquemment évoqués que d'autres comme la solitude, les problèmes relationnels, les difficultés psychologiques ou encore la santé physique. Les problèmes sociaux et matériels, les idées suicidaires, les situations de violence ou encore les problèmes liés à l'alcool font également partie des appels reçus à Télé-Accueil mais restent moins fréquents.

Finalement, quelle que soit la difficulté abordée, il s'agit toujours, au bout du fil, de personnes traversant une souffrance. En effet, il n'existe pas de « simples » discussions à Télé-accueil, l'expérience nous montre que derrière chaque appel se cachent bien souvent un vécu difficile et/ou des émotions plus ou moins fortes voire désagréables. Partant de ce principe, ce qui peut sembler être une banalité pour l'un est en réalité chargé d'émotions pour un autre. Chaque prise de parole est donc porteuse de quelque chose qui pourra, suivant le contexte de l'appel, être ou non abordé. Les écoutants tentent en effet de rester attentifs aux différents signes perceptibles dans l'échange et essaient, autant que possible, d'aider les personnes à aborder ce qui ne parvient pas toujours à s'exprimer d'emblée.

Autrement dit, la mission de Télé-Accueil est d'offrir à chacun un espace de parole et d'écoute confidentiel dans lequel la personne se sent suffisamment en confiance pour pouvoir parler librement de ses difficultés. Pour qu'une telle parole puisse se libérer, il est indispensable que chacun se sente accepté et reconnu dans ses préoccupations. Une attitude d'écoute particulière est par conséquent nécessaire : la bienveillance, l'empathie et le non-jugement mis

en œuvre par les écoutants bénévoles, constituent les ingrédients de base d'une relation de confiance.

L'objectif de Télé-Accueil n'est donc pas de fournir des conseils ou des solutions. La philosophie de l'ASBL se trouve ailleurs : l'appelant est considéré comme une personne capable, possédant des ressources. Dès lors, la mission de Télé-Accueil consiste plutôt à aider la personne à explorer et éclaircir les difficultés qu'elle vit afin de lui faire prendre conscience de ses ressources personnelles et de les faire émerger. Si besoin est, cette approche n'exclut cependant pas une orientation des personnes vers des services plus spécifiques.

Devenir bénévole écoutant à Télé-Accueil ne s'improvise donc pas. Il est essentiel que les candidats puissent être formés aux principes de l'écoute active et aux notions de communication interpersonnelle avant de devenir bénévoles. C'est pourquoi l'ASBL organise régulièrement des sessions de formation à destination des candidats. Cette formation initiale est toujours complétée par un accompagnement assuré par des psychologues tout au long de l'engagement (sous forme de supervision de groupe mensuelle).

Afin de renforcer son équipe et continuer à mener à bien sa mission, Télé-Accueil est régulièrement à la recherche de nouveaux bénévoles. Cette activité, qui ne nécessite aucun prérequis particulier, est ouverte à toute personne sensible aux relations humaines et animée par le désir d'aider l'autre en souffrance. L'engagement en tant que bénévole nécessite néanmoins une disponibilité de 18 heures par mois ainsi qu'une certaine flexibilité horaire.

Si vous êtes intéressés par ce projet, que vous souhaitez nous rejoindre et avoir des informations sur la prochaine session de formation, n'hésitez pas à nous contacter au 063 23 40 76, à visiter notre site internet [www.tele-accueil-luxembourg.be](http://www.tele-accueil-luxembourg.be) ou à nous envoyer un mail à [tele-accueil-luxembourg@skynet.be](mailto:tele-accueil-luxembourg@skynet.be).



**La Cathédrale**  
HOSTELLERIE

CLIFF VANHOOREN  
GRAND'RUE 25 • 6927 RESTEIGNE (TELLIN)

084 47 76 66 • 0497 63 62 53

WWW.LACATHEDRALE.BE • INFO@LACATHEDRALE.BE  
f LA CATHÉDRALE



**LAURENT Steve Energie**  
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE  
0475 93 55 13 - 084 36 73 40  
chauffage@stevelaurent.be

**INSTALLATION - DÉPANNAGE  
ENTRETIEN FIOUL & GAZ**

Rue Saint-Hubert 17  
6927 Tellin



autoselux.be |   
autoselux |   
@autoselux | 

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.  
Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN  
Tél : 084 / 223 123

  
2010-20



**STUDIO**  
graphique

**IMPRESSION**  
textile

**PRODUITS**  
promotionnels

**IMPRESSION**  
grand format

**IMPRESSION**  
offset et digitale



VOTRE EMPREINTE VISUELLE  
www.imprimerie-doneux.be • Mettet • 071 74 45 06